

# NOUVEAUX ROLES DES ENSEIGNANTS DANS LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES A L'ERE DES TIC

**Bruno MORÉMBAYE**

Département de Géographie,  
Université de Doba/Tchad  
bmorembaye@yahoo.fr

---

## Résumé

*Ce travail est une contribution à la réflexion sur la transmission des connaissances à l'ère des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Les TIC élargissent les canaux d'accès aux connaissances, qui dorénavant sont à la portée de tous. Que peuvent alors être les rôles des enseignants à cette ère ? L'approche qualitative utilisée a reposé sur, l'analyse du contenu de la documentation existante, des entretiens semi-structurés et des expériences acquises de l'enseignement dans les lycées et universités du Tchad. Nous appuyant sur cette méthodologie, nous avons proposé des attitudes à impulser par les enseignants aux apprenants afin de les rendre plus studieux et plus autodidactes à l'ère des TIC. Partant des lacunes de quelques apprenants à s'appropriier les connaissances et des faussetés postées sur les toiles, l'enseignant à l'ère des TIC devient un guide et conseiller dans la transmission des connaissances. Ce dernier doit 1) provoquer un déclic de l'envie d'apprendre et d'étudier chez les apprenants, 2) développer davantage la capacité réflexive, l'esprit critique et la capacité de mobilisation des connaissances chez les apprenants, et 3) inculquer le sens d'éthique et de déontologie chez les apprenants.*

*De ce qui précède, les nouveaux rôles des enseignants dans la transmission des connaissances à l'ère des TIC passent par une parfaite maîtrise des connaissances de leur domaine respectif, de bonnes cultures générales (la très nécessaire transdisciplinarité), et une dose particulière des connaissances en informatique, notamment dans les outils de présentation, de manipulation, et de partage des données.*

**Mots-clés** : nouveaux rôles des enseignants, transmission des connaissances, ère des TIC

---

## Abstract

*This work is a contribution to the thinking on knowledge sharings in the era of Information and Communication Technology (ICT). ICT broaden knowledge access channels which from now on are accessible to everyone. What can therefore be the teachers' roles in this era? The qualitative approach adopted is based on the analysis of the existing documents, semi-structured interview and teaching experience in high schools and Universities in Chad. Basing on this methodology, we proposed some attitudes to be promoted by lecturers to help learners in order to be more studious and self-taught in the era of ICT. From the gaps of some learners to acquire knowledge and fake information on internet, an ICT era lecturer becomes a guide and advisor in the sharing knowledge process. The latter must 1) stimulate the learning and studying desire in learners, 2) develop more*

*thinkingability, critical mind and knowledge mobilization ability in learners, and 3) inculcate ethics and deontology to learners. Therefore, lecturers' new roles in the process of knowledge sharing in the era of ICT go hand in hand with the perfect mastery of skills in their respective domains, good general skills (the very necessary transdisciplinarity), and an acceptable computer knowledge especially in the presentation tools, data manipulation and sharing.*

**Key words:** *Lecturers' new roles, knowledge sharing, ICT era.*

---

---

## **Introduction**

---

En analysant isolément chaque terme du mot TIC : Technologies, Communication et Information, Basque a proposé cette définition synthétique : « Les technologies de l'information et de la communication renvoient à un ensemble de technologies fondées sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel, qui, lorsqu'elles sont combinées et interconnectées, permettent de rechercher, de stocker, de traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes, images vidéo, etc.), et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines ». (Basque, 2005 :34). Cette définition synthétique montre qu'avec les TIC, la connaissance ne s'acquiert pas seulement à travers de texte mais aussi de son, d'images fixes, d'images vidéo, etc. De fait, les TIC multiplient les canaux d'appropriation de la connaissance. Aujourd'hui, les vidéos tutorielles, par exemple, facilitent l'acquisition, et l'assimilation rapide des connaissances. Elles permettent de s'auto former.

Avant l'avènement des TIC, l'accès de l'apprenant aux connaissances se fait sous le contrôle d'un enseignant qui atteste l'authenticité de ces connaissances. C'est ce qui fait dire à Chevallard : « En fait, l'accès de l'élève à l'information, aux auteurs, au « monde » est, depuis toujours, soumis à un contrôle si strict et si constant qu'il n'est pas déraisonnable de le croire consubstantiel à la relation d'enseignement » (Chevallard, 1998 :9). De nos jours, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), leviers d'un monde de flux, rendent les connaissances facilement accessibles à tous.

Contrairement au temps passé, où il y avait une pénurie de ressources documentaires, aujourd'hui, il est possible d'interroger les moteurs de recherches et d'accéder instantanément aux connaissances, car les TIC favorisent l'acquisition à distance des connaissances, des idées, des formations... Les TIC viennent en fait déréglementer la didactique, rendant possible l'autodidactique qui suppose une base intellectuelle solide afin de s'approprier les connaissances recherchées. Cette base ne peut être impulsée que par l'enseignant. C'est ainsi que le rôle de l'enseignant reste toujours au centre de l'apprentissage à l'ère des TIC.

Suivons à cet effet les regards de Tardif & Mukamurera: «... , croire que les TIC pourront techniquement remplacer des interactions humaines comme sources de formation de l'humain, c'est vraiment rêver en couleur : seuls des êtres humains peuvent former humainement d'autres humains. Cette vérité élémentaire est à la base même de cette réalité anthropologique fondamentale qu'est l'activité éducative : l'être humain est un être qui a besoin des autres pour devenir humain, et c'est par la médiation avec les autres humains que sa propre humanité est rendue possible. De ce point de vue, les TIC n'auraient vraiment qu'une fonction périphérique et instrumentale par rapport au noyau dur des rapports interactifs maître/élèves qui constituent le cœur de l'action pédagogique ». Tardif & Mukamurera, 1999 :19). Cependant, les rôles des enseignants à l'ère des TIC nécessitent d'être recadrées pour intégrer les changements induits dans les relations d'apprentissage. Que peut donc être l'apport de l'enseignant dans la formation des bons autodidactes, c'est dire des apprenants intellectuellement honnêtes et capables, d'apprendre seuls, de déceler des faussetés, et de mobiliser instantanément les connaissances ? Si les TIC élargissent l'univers des connaissances, ils ne sont pas d'une grande utilité aux personnes sans base intellectuelle et n'aimant pas lire. En effet, les TIC tendent d'installer une culture de facilité chez certains utilisateurs qui ne fouinent pas. Par ailleurs, des faussetés sont de fois postées en ligne pour la consommation. Ces faussetés sont par la suite relayées par d'autres par manque de base solide en connaissances. Ces propos de Cleary & al traduisent implicitement que les TIC posent quelques problèmes : « Plus de 75% des répondants interrogés par Reynolds et son équipe affirment que les TIC peuvent améliorer les standards éducatifs s'ils sont correctement utilisés, particulièrement pour améliorer la motivation et les résultats des élèves en difficulté » (Cleary & al, 2008 : 8). Cette motivation éveillera l'intelligence des apprenants et les rendra intellectuellement autonomes. En somme, comme toute innovation, les TIC imposent des nouvelles grilles d'intelligibilités à impulser par les enseignants.

Dans un monde de flux où les connaissances se répandent comme de la poudre, au gré des moyens de transport et de la télécommunication, les enseignants de moindres efforts n'ont pas de place, au risque d'être humiliés par les apprenants. Ils doivent être à jour des connaissances par des remises en causes personnelles et recherches perpétuelles. Les fonctions traditionnelles de l'enseignant de transmission des connaissances et des valeurs nécessitent un réaménagement pour être adaptées. Les connaissances existent quelque part alors la mission des enseignants est de préparer les apprenants à s'en approprier véritablement. Pour servir de facilitateur auprès des apprenants, les enseignants doivent, d'abord maîtriser leur domaine de connaissances et ensuite provoquer un déclic de l'envie d'apprendre et d'étudier chez les apprenants, développer la capacité de réfléchir, et de mobiliser promptement les connaissances chez les apprenants. Ayant l'envie des études, les apprenants s'accrocheront à la lecture et transcenderont les

obstacles afin de s'approprier des connaissances. Aimant la lecture, ils auront la maîtrise des connaissances par leur répétition et développeront la capacité de les mobiliser.

Concernant la transmission des valeurs, il y a l'impérieuse nécessité de formater le sens d'éthique et de déontologie des apprenants afin de les rendre intellectuellement intègres. En effet, à l'image de conduite de la recherche scientifique, tout n'est pas permis sur le chemin de l'acquisition des connaissances. Le respect des principes et règles sera de rigueur pour éviter des dérapages dans la publication et acquisition des connaissances à l'ère des TIC. L'accent sera mis davantage sur le sens du travail bien fait, l'amour du travail, l'abnégation au travail, la dignité, l'honneur, l'intégrité, le respect d'autrui et de son bien et ainsi que son intégrité morale et physique. Les TIC seraient un outil efficace d'apprentissage lorsque ses utilisateurs auront une obligation morale les uns envers les autres et n'opteront pas pour la facilité. Sans moralité, la quête des connaissances à l'ère des TIC déboucherait sur des zizanies.

De ce qui précède, ce travail, après une analyse critique de la mission traditionnelle de l'enseignant, montre que dans ses nouveaux rôles de facilitateur, guide, et conseiller, l'enseignant doit : 1) rendre les apprenants studieux et bâtisseurs des connaissances ; 2) développer leur capacité réflexive et de mobilisation des connaissances, et 3) leur inculquer le sens d'éthique et de déontologie.

---

## **1. Approche méthodologique**

---

La méthodologie adoptée pour ce travail a reposé sur l'approche qualitative. Les données qualitatives secondaires ont été obtenues par l'analyse documentaire et les données empiriques des entretiens semi-structurés et de nos propres expériences dans l'enseignement aux lycées et universités du Tchad. En effet, l'analyse de la documentation existante a concerné les concepts de TIC, d'éthique et de déontologie. Les attitudes à impulser par les enseignants aux apprenants à l'ère des TIC, les méthodes et techniques à utiliser à cet effet ont aussi été au centre de la recherche bibliographique. Pour les entretiens semi-structurés, un guide a été conçu. Ce guide a été adressé à deux enseignants de l'école normale d'instituteurs et a traité des méthodes et techniques à mobiliser pour 1) rendre les apprenants studieux et bâtisseurs des connaissances ; 2) augmenter leur capacité réflexive et de mobilisation des connaissances ; et 3) leur inculquer le sens d'éthique et de déontologie. Des constats que nous avons faits des comportements des apprenants en lien avec l'acquisition des connaissances à l'ère des TIC et leur amour du gain facile ont complété les données recueillies par l'analyse bibliographique et des entretiens semi-structurés. Cette méthodologie a ainsi fourni des données qualitatives qui ont été analysées et triangulées afin d'obtenir des informations sur la problématique soumise à l'analyse. C'est ainsi qu'une analyse critique du rôle encyclopédique des enseignants avant l'ère des

TIC a été faite et des pistes de leurs nouveaux rôles ont été identifiées et développées.

---

## **2. Analyse critique de la mission traditionnelle de l'enseignant**

---

Le contexte de la mission traditionnelle de l'enseignant est celui où les connaissances et les valeurs sont difficilement accessibles directement aux apprenants, car il y avait un paupérisme bibliographique ou documentaire. Rendre les apprenants autodidactes n'était pas si impérieux, car les détenteurs des savoirs étaient-là pour veiller sur le grain. Ces connaissances et valeurs étaient consignées sur des supports, peu nombreux, et étaient socialement contrôlées. Pour avoir des conseils, orientations ou la solution à un problème, l'apprenant consultait l'adulte ou l'enseignant. C'est dans ce sens qu'avait écrit Chevallard: « dans le couple élève-professeur, depuis toujours, c'est au professeur qu'il appartient de conduire l'enquête sur le monde – le cours qu'il donnera ensuite, le cours « magistral », le cours « dicté », n'étant alors rien d'autre qu'un compte rendu d'enquête, qui recèle toute l'information « autorisée » que l'élève est censé recevoir » (Chevallard, 1998 : 9). Dans ce système d'apprentissage, le rôle social de l'enseignant est de garantir, d'authentifier la connaissance puisqu'il en est le dépositaire. Selon Chevallard : Le grec tardif *authentikos* signifie « dont le pouvoir, l'autorité est inattaquable » ; et « le sens premier de garant est "personne qui certifie la vérité de quelque chose, qui répond de quelque chose.» (Dict. hist. lang. fr., 1993).

L'acquisition des connaissances était bien cadrée ; ceci limitait des cas de fraudes et erreurs scientifiques, d'ailleurs rares, car un travail fourni avait été réalisé à l'amont. Cependant, cette approche pédagogique n'exige pas beaucoup de travail de la recherche du côté des apprenants. Ceci ne met pas tellement en action l'intellect des apprenants afin de les éveiller. C'est pourquoi cette approche doit être rangée dans l'histoire de la pédagogie. « Les enseignants sont invités à délaisser ce rôle encyclopédique au profit de rôles nouveaux qui exigent des enseignants de transformer leur relation pédagogique avec les étudiants » (St-Pierre & al, 2012 : 3). Dans la nouvelle relation pédagogique, en situation d'apprentissage, l'enseignant se décharge sur les apprenants en leur attribuant une parcelle de ses prérogatives. Il doit peu parler et beaucoup écouter et stimuler les apprenants pour leur participation dans l'ordre et la discipline.

Aujourd'hui, les TIC favorisent l'accès direct et rapide aux savoirs distillés sur les moteurs de recherches ou blogs. Ces savoirs ne sont pas des fois préalablement bien travaillés pour éliminer d'éventuelles faussetés, résultant parfois des fraudes et erreurs scientifiques. Cependant, nul ne peut réfuter l'apport déterminant des TIC dans la transmission des connaissances. C'est ainsi que, dans une brochure d'initiation à l'Internet destinée aux professeurs de mathématiques (Carrance & Missenard, 1998), les auteurs, recensant les arguments en faveur de l'usage scolaire du Web, écrivent notamment : « Nos élèves, jusqu'ici pratiquement privés

de documentation (hors manuel), ont maintenant accès à une documentation inouïe d'informations mathématiques, ce qui génère des possibilités d'activités nouvelles dans notre discipline ; Internet peut nous aider à permettre à nos élèves l'accès à une véritable culture mathématique » (Cité par Chevallard, 1998:9). Les TIC boostent la culture des apprenants studieux et mettent les enseignants au travail accru et à l'abnégation. Le Dœuff se prononce en faveur de l'utilisation des TIC qui rend caduques certaines approches pédagogiques en ces termes: « .... Aujourd'hui que l'imprimerie a rendu les livres traitant d'à peu près toutes les questions fort nombreuses, on n'a plus les mêmes raisons de donner des cours publics (publique readings) qu'autrefois, quand réunir un grand nombre de gens pour qu'ils écoutent un seul livre remédiait adéquatement à la pénurie de livres. Par conséquent les professeurs (publique professors), qui lisent sans qu'on les interrompe et sans répondre aux doutes des personnes particulières qui assistent, ne sont plus nécessaires... » (Le Dœuff, 1991 : 314). Les cours à l'ère des TIC sont vraiment interactifs, car ils consistent en des échanges entre enseignant-enseignés. L'enseignant doit avoir des connaissances étoffées afin de mener avec dextérité les débats. Un de ses rôles est de s'assurer au cours des débats concernant le sujet en échange de l'authenticité des connaissances acquises directement par les apprenants grâce aux TIC et de lever les doutes dans les têtes des apprenants, peu expérimentés encore en connaissances.

Pour un bon travail au 21<sup>ème</sup>, la connaissance de l'outil informatique est incontournable. Ainsi, l'enseignant doit maîtriser au moins les logiciels, de traitement de texte (Word), de calcul (Excel), de présentation des résultats (Power Point), et les applications de partage de données (WhatsApp, Télégramme, Instagram, Messenger, twitter, etc.). Il doit aussi manipuler aisément les moteurs de recherche (Google, Wikipédia, ASK, Yahoo, etc.). Ce sont ces outils qui permettront à l'enseignant d'être à jour des connaissances et de faire correctement son travail. En effet, l'enseignant doit intégrer les éléments des TIC pour créer un sens nouveau chez les apprenants et faire appel à l'imagination et l'émotion, dans une proportion raisonnable (Nos entretiens). D'après toujours ces entretiens, l'enseignant doit appliquer la pédagogie des messages visuels qui, établit une relation possible entre l'audio-visuel et les apprenants, la théorie et la pratique.

Eu égard aux éventuels dérapages ou dangers qui guettent l'acquisition et/ou la transmission des connaissances à l'ère des TIC, que peuvent alors être les attitudes à impulser aux apprenants ?

---

### **3. Rendre les apprenants studieux et bâtisseurs des connaissances**

---

Les TIC imposent une innovation dans l'approche des apprentissages. Les relations traditionnelles enseignant-enseignés mutent en des relations de coopération d'apprentissage où l'enseignant facilite l'accès des apprenants

aux connaissances. Les propos qui suivent illustrent le rôle que doivent avoir les enseignants : « Ainsi, dans un contexte innovant, les enseignants devraient voir davantage leur rôle comme celui d'un facilitateur (Barrows, 1992 ; Samuelowicz & Bain, 1992 ; Tardif, 1997) qui crée et anime des situations propices à l'apprentissage ». (Cité par St-Pierre et al, 2012 :1). Il s'agit pour les enseignants de créer un environnement de confiance, de partage, et de stimuler les apprenants à s'ouvrir, et échanger sur les leçons qui font l'objet de cours. Pour ce faire, ils doivent assurer une gestion préventive, éducative et corrective du cadre d'enseignement en vue de diriger efficacement les activités d'enseignement-apprentissage. C'est dans ce sens que pour nos répondants des entretiens, les enseignants doivent susciter chez les apprenants les attitudes et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect. Ils coordonnent et concilient les opinions des intervenants afin de tirer des conclusions à retenir. Ces conditions combleront les lacunes des apprenants, et faciliteront l'acquisition des connaissances authentiques par les apprenants. Ainsi, même si ces derniers peuvent accéder facilement aux connaissances, l'enseignant doit toujours partager avec eux. Ceci permettra à l'enseignant de connaître d'autres auteurs ayant traité le problème en débat et leurs opinions. Les apprenants, quant eux, ajouteront les connaissances de l'enseignant aux leurs. De fait, les TIC créent une coopération gagnante-gagnante entre enseignant-enseignés. La culture poussée ; un charisme, et une personnalité affirmée et incontestée constituent des flammes en un enseignant. Ces flammes éclairent la classe par l'animation de celle-ci, et les ramifications entre les thèmes développés (la nécessaire transdisciplinarité). Ces flammes doivent être transmises aux apprenants pour provoquer leur goût d'apprendre et d'étudier. C'est ce que nous pouvons appeler, en paraphrasant le populaire dicton chinois, « *apprendre à pêcher le poisson que de donner du poisson à manger* ». C'est ailleurs ce qu'a rapporté M. Cauvin : « Le professeur d'Université n'est plus un enseignant (Lehrender), l'étudiant n'est plus un enseigné (Lernender) ; mais ce dernier poursuit des recherches personnelles, le professeur ayant pour tâche de le guider et de le conseiller dans ces recherches » (M. Cauvin, 1970 : 38). Pour guider et conseiller, l'enseignant ne doit pas tâtonner mais être ferme, convaincant et engagé. Son intelligence agissante et sa confiance en lui sans orgueil marqueront l'esprit des apprenants qui chercheront à lui ressembler. Par ailleurs, l'enseignant doit être au-dessus de la mêlée, car il est quelqu'un capable de voir le danger venir et préparer les apprenants à l'affronter.

Ayant le goût d'apprendre et d'étudier, les apprenants seront capables de transcender les difficultés. Car, l'amour d'une chose constitue un rempart contre ses velléités. Ils développeront leurs propres méthodes d'apprendre et les affineront au fil des temps pour les rendre peu faillibles. C'est ainsi qu'il est courant d'écouter dire qu'on n'est pas maître sur le banc. En d'autres termes, un meilleur apprenant n'est pas celui qui a forcément un meilleur encadreur mais plutôt celui qui a su développer des



méthodes, des attitudes et des comportements, en vue de s'approprier les connaissances de l'encadreur. Ce sont ces attitudes que l'enseignant est appelé à contribuer au développement à l'ère des TIC. Nous nous retrouvons en plein pied dans le constructivisme qui prône l'appropriation de la connaissance. Ce dernier conçoit qu'il n'y a pas de connaissance sans sujet connaissant. Autrement dit, la connaissance ne saurait être un acquis mais une construction. La mission première de l'enseignant est d'enclencher le goût d'apprendre et d'étudier. Rien qu'en dispensant un cours, à travers des méthodes, des attitudes et des comportements, l'enseignant doit provoquer l'envie d'apprendre et d'étudier tellement qu'il met les apprenants en confiance et les stimule. Ayant l'amour d'apprendre et d'étudier, l'apprenant réveillera le génie qui, d'ailleurs, sommeille en chaque personne. Chevallard a relevé la plainte des familles contre le fait de dicter le cours, et rappelé le rôle d'éveil des intelligences des enseignants : « Les instructions jointes aux programmes de 1902 ont formellement interdit le cours dicté. Or, certains professeurs ne s'y conforment plus, puisque les familles se plaignent que, dans de nombreuses classes, les élèves passent la plus grande partie d'un temps précieux à prendre mécaniquement, sous la dictée, des centaines de pages dont la substance se retrouve dans les manuels qui sont à leur disposition. Ces professeurs manquent ainsi à leur rôle essentiel, qui est d'éveiller les intelligences, de les exciter, par l'interrogation répétée, à l'étude personnelle et à la réflexion, en même temps qu'ils se privent de leur moyen d'action le plus efficace en s'adaptant par leur parole à la diversité des esprits ». (Chevallard, 1998 : 10). Dans l'apprentissage, les TIC exonèrent les enseignants du temps de dictée qui peut être converti en temps d'explication, d'interrogation, d'exposé, et de remue ménage. Ceci aura pour effet d'incruster les connaissances dans les têtes des apprenants. S'adapter à la diversité des esprits constitue tout l'art d'enseigner, car l'enseignant doit, dans ses activités d'enseignement, tenir un langage adapté à l'esprit de tous les apprenants.

L'enseignant qui a des flammes en lui transmet aussi des valeurs humaines aux apprenants. L'assiduité, la ponctualité, la rigueur, l'amour du travail et du travail bien fait, l'assurance, et la fermeté doivent être les attitudes et valeurs maîtresses de l'enseignant. En l'absence de l'amour du travail et du travail bien fait, les apprenants optent pour la facilité. Ils tendent de télécharger tout ce qu'ils tombent dessus sur les sites. Ils ne cherchent pas à lire et relire ce qui est proposé à leur requête afin de s'assurer que c'est bien ce qu'ils cherchaient. Comme, ils manquent de discernement, ils recopient textuellement ce qui est téléchargé sans chercher à l'adapter au sujet soumis à la recherche. Cette façon d'agir s'expliquerait par un manque de repère chez les apprenants. Ils sont indécis, car lorsqu'on ne sait pas ce qu'on cherche même si on le trouve on ne le saura pas. Ils peuvent troquer, le bon avec le mauvais, le juste avec le faux. Apprendre aux apprenants à construire les connaissances et à savoir ce qu'ils veulent et où les avoir contribuera à une recherche efficiente des connaissances à l'ère des TIC. Comme le dirait Poincaré, «



On fait de la science avec des faits, comme on fait une maison avec des pierres ; mais une accumulation de faits n'est plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison ». Cette citation de Poincaré résume l'état des connaissances à l'ère des TIC ; les connaissances sont là, mais en faire sienne nécessite des techniques et méthodes de leur appropriation. Les apprenants doivent arranger les connaissances pour en faire une démonstration cohérente. Cela exige des efforts de réflexion et une capacité de mobilisation des connaissances.

---

#### **4. Développer la capacité réflexive et de mobilisation des connaissances chez les apprenants**

---

Nos expériences acquises dans l'enseignement au Tchad montrent qu'il y a une nouvelle génération d'élèves et d'étudiants. Ces derniers aiment le gain facile. Ainsi bien souvent, ils reportent tout ce qu'ils trouvent sur les moteurs de recherches, sans questionnement sur la véracité ou l'authenticité des connaissances postées en toile. Voici ce qu'en a dit Zinet du cas d'Algérie : « L'un des problèmes de cette encyclopédie en ligne est que les informations ne sont pas rigoureusement justes, alors que les étudiants les prennent parfois pour vérité absolue et sacrée. Nous soulignons que l'impact de la facilité de l'utilisation de cet outil, et la disponibilité du grand nombre de textes existant sur n'importe quel thème peuvent rendre « paresseux » l'étudiant qui a tendance à reproduire, sans se fatiguer, des interprétations écrites à partir du Web. » (Zinet, 2019 :207). Ceci représente une menace de l'acquisition des connaissances via les TIC. C'est pourquoi après avoir maîtrisé les connaissances et aimé le travail et le travail bien fait, il faut une capacité réflexive et l'esprit critique.

L'effort de l'enseignant sera aussi de soutenir le développement de la capacité réflexive de l'apprenant afin d'aiguillonner sa capacité de mobilisation des connaissances. Voici ce qu'ont rapporté Frenay & Bédard de la capacité réflexive et ses effets : « La capacité réflexive des étudiants s'avère une condition importante pour favoriser le transfert (Frenay & Bédard, 2004) et développer l'autonomie dans l'apprentissage (St-Pierre & al, 2012 : 5). Les attitudes basées sur le questionnement perpétuel de soi-même permettent d'affiner sa capacité réflexive. Il est question de soulever des questions, et d'apporter des réponses et de vérifier l'authenticité de ces réponses. Cet exercice doit se faire de façon posée, et répétitive et permettra de trouver des solutions à bien des problèmes. Voici ce qu'ont rapporté St-Pierre & al de la capacité réflexive dans les travaux d'autres auteurs : « Selon Guilbert & Ouellette (1997), l'approche réflexive des problèmes amène à porter un jugement ou à trouver une solution en exerçant une analyse critique qui s'appuie sur un certain nombre d'attitudes. À chaque étape, les étudiants sont amenés à évaluer les sources d'informations utilisées, l'évolution de leurs connaissances, la pertinence des stratégies utilisées et les compétences acquises. La pensée critique, la capacité métacognitive et la capacité argumentative

(Lafortune & Robertson, 2004 ; Lafortune, Deaudelin, & Deslandes, 2001) sont des composantes essentielles de la capacité réflexive. (Cité par St-Pierre & al, 2012 : 5). Cette capacité cognitive aide à distinguer le grain de l'ivraie. Ceci est plus que nécessaire pour ne pas tomber dans les travers des connaissances tronquées et erronées. Cela suppose une maîtrise du savoir du domaine concerné, car sans cette maîtrise, il sera difficile voire impossible de déceler d'éventuelles failles des connaissances publiées. Par ailleurs, L'apprenant rompu à la pratique d'exercice de réflexion acquiert un transfert des apprentissages, c'est dire « la capacité qu'a un apprenant de résoudre de nouvelles situations en mobilisant les connaissances apprises antérieurement dans des situations différentes » (Frenay & Bédard, 2006 : 126). C'est ainsi que nos répondants des entretiens proposent à l'enseignant de rendre autonomes intellectuellement les apprenants en leur attribuant des responsabilités. L'enseignement par résolution de problème, par les moyens des manipulations d'objets, d'expérimentation et d'exercices, renforcera la capacité de mobilisation des connaissances.

Une lecture assidue éveillera l'intelligence, et renforcera la capacité de mobilisation des connaissances et donc par ricochet la capacité réflexive et l'esprit critique. Illustrons ces propos par un exemple qui compare la tête de l'homme à un magasin. Quand vous avez placé un objet dans un magasin et que vous ne l'utilisez pas, vous oublierez l'emplacement. Le jour que vous aurez besoin d'utiliser cet objet, il vous faudra du temps pour la retrouver. Nos têtes sont comme des magasins, quand vous y avez placé quelque chose, ayez l'habitude de l'utiliser pour ne pas oublier l'emplacement. Autrement dit, ce que vous avez appris reste dans la tête. Ainsi pour ne pas l'oublier, il faut répéter de temps en temps et donc lire et relire, c'est revisiter la connaissance apprise. N'est-ce pas que « *La répétition est la mère des connaissances ?* ». Or, nos connaissances empiriques dans l'enseignement aux lycées et universités au Tchad montrent une autre caractéristique des apprenants de nos jours. Ces derniers cherchent les notes et non les connaissances qui sont pourtant facilement accessibles à l'ère des TIC. De ce fait, ils ne lisent que pour passer le contrôle ou l'examen. Ils ne sont pas partisans de lecture au quotidien qui permet de bien construire les connaissances, en les fixant définitivement. Car, jusqu'à preuve du contraire, la lecture demeure la source du savoir et du développement du capital humain. C'est la nourriture de l'esprit par excellence. Ainsi, ne lisant pas au quotidien, après avoir passé l'évaluation formative ou sommative, ils oublient tout ce qu'ils ont appris. Il devient trop difficile dans ces conditions d'avoir des connaissances et à fortiori les mobiliser promptement en cas de nécessité. L'observation montre que les gens ignorent l'importance de la lecture qu'ils considèrent comme un simple passe-temps. Les propos du genre « *Daa ma catcatsaguide* », en arabe tchadien et qui signifierait « *ceci n'est qu'un simple papier* », traduisent largement le dédain pour la lecture. Certes, ces propos sont souvent tenus par des adultes, mais déjà quand les adultes détestent lire par quelle alchimie les jeunes aimeraient lire ?

N'aimant pas la lecture, les apprenants n'ont pas de niveau scolaire. L'une des principales conséquences de la baisse de niveau scolaire des apprenants est le manque de confiance en soi. « Nous avons constaté depuis quelques années que certains étudiants ne manquent pas d'idées pertinentes, mais hélas souffrent d'un manque de confiance en soi. » (Zinet, 2019 : 211). Ces derniers ne sont jamais sûrs d'eux ou de ce qu'ils font. Ils pensent toujours que les autres sont meilleurs qu'eux. Ils se dévalorisent ainsi eux-mêmes. Ils vivent de ce fait une crise d'identité ou de personnalité. En salle, ces apprenants cherchent toujours à copier ce que fait le voisin alors qu'ils ne sont pas assurés de la qualité du travail du voisin. Pourtant, comme le dirait quelqu'un, « *croire en soi sans être orgueilleux est presque une réussite déjà* ».

La confiance en soi développe un mental d'acier chez l'humain, et le rend coriace aux épreuves de la vie. Brener a rappelé, dans une communication au 3<sup>ème</sup> congrès international de la femme noire, les propos du professeur Théophile Obenga relativement au rôle déterminant qu'a joué la confiance en soi de l'Occident : « Dans une conférence intitulée « *La fin de l'africanisme* » qu'avait prononcée le professeur Théophile Obenga à Paris, en 2002, il avait évoqué le rôle primordial de la confiance en soi des Grecs, des Romains, et donc de l'Occident en eux-mêmes, qui est la condition première de leur persévérance, de leur esprit inventif et innovateur, de leur capacité à maintenir le cap malgré tous les obstacles ». Ces propos d'Obenga signifient qu'on ne peut compter sur ceux qui n'ont pas confiance en eux dans la lutte pour le développement. Ils ne sont ni persévérants, ni inventifs moins encore innovateurs.

---

## **5. L'absolue nécessité de l'éthique et de la déontologie pour les apprenants à l'ère des TIC**

---

On ne peut parler de la formation humaine sans parler d'éthique et de déontologie, car tout n'est pas permis dans la vie. Martineau (2011) a relevé trois grands champs d'application de l'éthique : « ...qu'il est possible de distinguer trois grands champs d'application de l'éthique : l'éthique en tant que pratique citoyenne qui renvoie à nos relations avec autrui, à notre engagement envers la collectivité et aussi l'engagement envers l'environnement. L'éthique en tant qu'action politique renvoie à la problématique du gouvernement juste, au devoir et à l'implication non seulement dans la gouverne du pays donc au niveau national, mais aussi au niveau international. Enfin, l'éthique en tant que pédagogie signifie que l'adoption de valeurs, de principes et de comportements éthiques ne peut être une attitude que l'on garde pour soi, éthique a pour vocation l'éducation de l'humain » (Cité par Zinet, 2019 :203). Tous ces champs d'application intéressent les apprenants, en tant que citoyens et futurs décideurs mais dans ce travail c'est le dernier champ qui attire notre attention, c'est dire l'éthique en tant que pédagogie. La déontologie, quant à elle, a été définie en ces termes, dans le Code de déontologie de la recherche de l'Université du Québec, 1982 : « La déontologie est définie

comme les principes éthiques qui visent le respect, les droits des individus et leur liberté. Dans le cadre d'une recherche, la déontologie constitue l'ensemble des prescriptions que doit respecter le chercheur en ce qui touche les droits individuels et collectifs des personnes concernées ». (Cité par Zinet, 2019 :203). Les apprenants sont les futurs chercheurs et bloggeurs alors l'enseignant doit leur inculquer le sens d'éthique et de déontologie.

Tout n'est pas permis en recherche des connaissances. C'est pourquoi les utilisateurs des TIC doivent éviter de publier de faussetés, en s'assurant de la qualité de leur publication. Ces faussetés peuvent relever des fraudes ou erreurs scientifiques. Zinet définit différents types de fraudes scientifiques : « Le terme de fraude scientifique désigne la fabrication, la falsification de données et le plagiat. On parle de fabrication des données lorsque des résultats sont créés, c'est-à-dire qu'ils sont fictifs en tout ou en partie. La falsification de données se manifeste à travers l'omission volontaire de certains résultats.... Le plagiat constitue quant à lui une sorte de vol intellectuel où le chercheur s'approprie en tout ou en partie les idées ou le travail de recherche de quelqu'un d'autre pour le présenter comme le sien propre. ». (Zinet, 2019 : 203-204). La même auteure de poursuivre qu'il faut cependant distinguer l'erreur scientifique de la fraude. Les erreurs ne sont pas commises intentionnellement dans le but de tromper. Elles constituent des erreurs authentiques commises de bonne foi. Qu'importe, l'erreur et/ou la fraude scientifique altère la qualité de la connaissance. C'est pourquoi, il faut mettre en garde les apprenants, car avec les TIC, la malhonnêteté intellectuelle risque de se répandre. Ils doivent veiller à ne pas être auteurs ou victimes des fraudes ou erreurs scientifiques. Ces propos illustrent les risques encourus par les apprenants à l'utilisation des TIC : « L'étudiant s'inspire souvent des travaux placés sur internet ; et il peut penser au même temps que ces thèses ou articles sont automatiquement un bon travail, et qui ont été bien évalués. Une lecture non critique peut entraîner à un glissement vers des pratiques indésirables, puisque l'étudiant n'est pas en mesure d'évaluer la qualité des connaissances et des informations qui lui sont proposées sur internet. C'est la raison pour laquelle, l'étudiant a droit à un enseignement et à une formation à la recherche de qualité. » (Zinet, 2019 : 210). Un organe d'homologation ou normalisation des publications sans comité de lecture s'impose pour réduire les risques de faussetés sur les toiles. Par ailleurs, ils ne doivent tout mettre en ligne ou tout y tirer sans s'assurer de l'authenticité des connaissances, au risque d'induire les autres en erreur et se tromper. Il n'est un secret pour personne qu'une mauvaise utilisation par exemple des réseaux sociaux se révèle être une véritable « épée de Damoclès ». Le non-respect de la dignité et de l'intimité des personnes dans les réseaux sociaux est un frein à leur plein emploi. C'est une des raisons qui pousse certains pouvoirs à censurer les contrevenants ou à couper simplement la connexion internet.

La production et l'acquisition des connaissances à l'ère des TIC doivent s'enraciner sur l'éthique et la déontologie en vue de s'imposer à tous. Loin

d'abrutir les apprenants, l'enseignant doit les mettre sur les chemins battus de la publication et de l'acquisition des connaissances à l'image de la recherche scientifique, par le respect de l'éthique et de la déontologie. François Rabelais n'a-t-il pas affirmé depuis le 15<sup>ème</sup> siècle : "Science sans morale c'est comme un corps sans âme" et "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". Et Zinet de renchérir : « Et si une science sans conscience ne serait que ruine de l'âme, une conscience sans science serait une insuffisance de connaissance » (Zinet, 2019 : 212). Tous ces propos prouvent l'importance d'éthique et de déontologie dans la recherche de la connaissance. Il faut éviter d'avoir la connaissance sans la morale ou la morale sans la connaissance.

---

## Conclusion

---

Cet article a analysé les rapports enseignant-enseignés à l'ère des TIC pour mettre en lumière les nouveaux rôles de ce dernier. Pour ce faire, l'article s'est appuyé sur la documentation existante, des entretiens semi-structurés, et les connaissances empiriques acquises dans l'enseignement. Il s'ensuit qu'inattaquable et garant des connaissances avant l'ère des TIC, l'enseignant devient un facilitateur à l'acquisition des connaissances à cette ère. Il œuvre à ce que les apprenants deviennent autodidactes en les rendant studieux et bâtisseurs des connaissances, et en développant leur capacité réflexive et de mobilisation des connaissances ainsi qu'en formatant leur sens d'éthique et de déontologie. Avec les TIC, l'enseignant doit servir beaucoup plus de guide afin de mettre les apprenants à l'abri de facilité, de fraude et erreur scientifiques.

Ces résultats mettent en exergue un renouveau dans l'approche d'apprentissage où les apprenants deviennent plus agissants. L'enseignant entretient avec les apprenants une relation de coopération dont il est le guide par son niveau de connaissances et d'ouverture d'esprit. Il anime les situations d'apprentissage, oriente les débats thématiques, et stimule le partage des connaissances. Il vérifie l'authenticité des connaissances acquises directement par les apprenants via les TIC. Il attire l'attention des apprenants à éviter une mauvaise utilisation des TIC et à rechercher l'authenticité et la véracité sur le chemin de la connaissance. La facilité, les faussetés par insuffisance des connaissances, le plagiat, la fabrication ou falsification des données sont des fléaux des connaissances à l'ère des TIC. Ces fléaux doivent être combattus.

---

## Références bibliographiques

---

**Basque Josianne** (2005), Une réflexion sur les fonctions attribuées aux TIC en enseignement universitaire. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, Conférence des recteurs et principaux des

universités du Québec [CREPUQ], 2005, 2 (1), pp.30-41. edutice-00086399 ;

**Barrows Howard S.** (1992), *The tutorial process*. Springfield, IL : Southern Illinois School of Medicine ;

**Brener Evelyne** (2009), *De l'oralité à l'audiovisuel pour la renaissance africaine et du rôle de la femme pour cet objectif*, Communication au 3<sup>ème</sup> congrès international de la femme noire, Kinshasa, 1<sup>er</sup> décembre 2009 ;

**Carrance Fabrice & Missenard Didier** (1998), *Internet.prof @*, ACL-Les Éditions du Kangourou, Paris, 1998 ;

**Cauvin Marius** (1970), *Le renouveau pédagogique en Allemagne de 1890 à 1933*, Armand Colin, Paris, 1970 ;

**Chevallard Yves** (1998), *À propos des TICE : transmission et appropriation du savoir, nouveaux rôles de l'enseignant, organisation de l'établissement* ; 22 p, « yves.chevallard.free.fr » PDF, consulté le 3 mai 2022 à 19h 32 mn

**Cleary Christopher & al** (2008), L'intégration des TIC dans l'enseignement secondaire, *in Formation et pratiques d'enseignement en question*, N° 7 / 2008 / pp. 29-49 ;

**Cuban Larry** (1997), Salle de classe contre ordinateur : vainqueur la salle de classe, *Recherche et Formation*, 26, 11-29 ;

**Evola Robert** (2014), *L'éthique de la recherche en sciences humaines et sociales*, séminaire en tronc commun à l'école doctorale, Université de Yaoundé I ;

**Frenay Mariane., & Bédard Denis** (2004). Des dispositifs de formation universitaire s'inscrivant dans la perspective d'un apprentissage et d'un enseignement contextualisés pour favoriser la construction de connaissances et leur transfert. Dans A. Presseau & M. Frenay (Éds.), *Le transfert des apprentissages* (pp. 239-267). Québec : Les Presses de l'Université Laval ;

**Frenay Mariane, & Bédard Denis** (2006). Le transfert des apprentissages. Dans E. Bourgeois et G. Chapelle (Éds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 123-136). Paris : Presses Universitaires de France ;

**Guilbert Louise., & Ouellette Lise** (1997). *Étude de cas. Apprentissage par problèmes*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec ;

**Lafortune Louise., & Robertson Andrée** (2004). Métacognition et pensée critique : une démarche de mise en relation pour l'intervention. Dans R. Pallascio, M.-F. Daniel et L. Lafortune (Éds.), *Pensée et réflexivité. Théories et pratiques*. (pp. 107-128). Sainte-Foy, Québec: Les Presses de l'Université du Québec ;

**Lafortune Louise., Deudelin Colette., & Deslandes Rollande** (2001). Formation à l'accompagnement dans une optique réflexive et métacognitive. Dans L. Lafortune, C. Daudelin, P.-A. Doudin et D. Martin (Éds.), *La formation continue. De la réflexion à l'action* (pp. 43-71). Québec: Les Presses de l'Université du Québec. Langevin ;

**Martineau Stéphane** (2011), *L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion*, Thèse de Ph. D., Université du Québec.

**Michelle Le Dœuff** (1991), Du progrès et de la promotion des savoirs, in *Francis Bacon*, Gallimard, Paris, 1991, pp. 313-314, note 8 ;

**Peraya Daniel., Viens Jacques. &Karsenti Thierry** (2002), Introduction : formation des enseignants à l'intégration pédagogique des TIC : Esquisse historique des fondements, des recherches et des pratiques. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(2), 243-264. <https://doi.org/10.7202/007353ar>;

**Reynolds David, Treharne David, &Tripp Helen** (2003). ICT – the hopes and the reality. *British Journal of Educational Technology*, 34 (2), 151-167 ;

**Samuelowicz Kaherine., & Bain John D.** (1992). Conceptions of teaching held by academic teachers. *Higher Education*, 24, 93-111. <http://dx.doi.org/10.1007/BF00138620>;

**St-Pierre Lise., Bédard Denis., & Lefebvre Nathalie** (2012), Enseigner dans un programme universitaire innovant : de nouveaux rôles à apprivoiser, des actes pédagogiques à diversifier. *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*, 3(1). <http://dx.doi.org/10.5206/cjsotl-rcacea.2012.1.6>;

**Tardif Maurice, & Mukamurera Joséphine** (1999), La pédagogie scolaire et les TIC : l'enseignement comme interactions, communication et pouvoirs, in *Education francophone, Les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation* Volume 27, Number 2, Fall 1999 ;

**Zinet Fatima** (2019), La problématique de la formation de l'éthique dans le domaine de la recherche scientifique en sciences sociales, *Afkarwa Affak*, volume 7, numéro 1, année 2019, pp. 201 – 2014.